

## Réponses de Paul Magnette

- 1) Avez-vous lu le résumé du 3<sup>ème</sup> volet du 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC, destiné aux décideurs ? Parution le 04 avril 2022, <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/> --> <https://plateforme-wallonne-giec.be/re6>

Oui, L'ensemble des résumés du 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC (les trois volets) ont été consultés et synthétisés. Nous avons lu d'autres documents de vulgarisation publiés par différentes plateformes : plateforme wallonne, Climat.be, Bon pote, etc. Par ailleurs, en mai dernier, après la clôture du 6<sup>ème</sup> cycle d'évaluation, nous avons organisé un débat sur la meilleure manière d'inscrire le changement climatique au coeur des politiques et d'en faire une priorité. En suivant les axes des trois volets du rapport, nous avons abordé les bases physiques du changement climatique, les inégalités d'exposition et de vulnérabilité en Belgique et la politique climatique juste à mettre en place.

L'intégralité du débat est publiée sur la page Youtube du PS : <https://www.youtube.com/watch?v=UTiD92x2Nic>

- 2) Un groupe de travail approfondit-il ce sujet dans votre parti/cabinet avec l'objectif d'obtenir des résultats significatifs à un horizon de moins de 2 ans ?

Le rapport du GIEC est traité d'une manière transversale au sein de notre parti car les enjeux climatiques touchent notre mode de vie d'une manière générale. Dans le cadre des trois commissions de l'IEV qui abordent directement la question des politiques climatiques (commission Aménagement et mobilité, commission Agriculture et ruralité, commission Energie, environnement et climat) des groupes de travail s'organisent afin de proposer des actions à court, moyen et long termes pour lutter contre le changement climatique, s'adapter à ses effets tout en agissant sur les inégalités environnementales et sociales entraînées par ce dérèglement.

- 3) Quelle est la place des rapports du GIEC dans vos décisions politiques ?

Nos décisions politiques se basent sur une approche rigoureuse en prenant comme critères fondamentaux la baisse des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre la déforestation. Nous pensons que toute action sur les émissions de carbone (et de méthane) contribue à limiter directement les différents aléas naturels auxquels nous faisons face (perte de la biodiversité, sécheresse, inondations, etc.)

L'exposition et la vulnérabilité face au changement climatique sont socialement différenciées. Selon le GIEC, les causes profondes de la vulnérabilité sont en partie liées aux contextes politiques, économiques et sociaux, à la fois présents mais aussi hérités. Les politiques climatiques supposent non seulement la lutte contre le dérèglement climatique et les émissions mais aussi l'établissement d'une justice sociale en luttant contre les inégalités. Dans ce sens, la transition doit être à la fois écologique et soutenable pour préserver des conditions viables pour les systèmes humains et les écosystèmes. Dans nos décisions, chaque action permettant de réduire les émissions de GES doit simplement être accessible pour tout le monde (e.g. cantines scolaires pour tous favorisant l'agriculture durable et le circuit court, la rénovation énergétique en agissant sur les logements sociaux, le renforcement de l'offre des transports gratuits en les rendant progressivement gratuits).

- 4) Est-ce que vous reconnaissez/acceptez que l'objectif prioritaire est que le pic des émissions de gaz à effet de serre doit être atteint dans les 2 prochaines années au plus tard ?

Oui, raison pour laquelle nous devons accélérer la transition énergétique et sortir rapidement de notre dépendance aux énergies fossiles.

5) Considérez-vous que les actions entreprises pour atténuer le dérèglement climatique soient suffisantes et suffisamment rapides ?

Des efforts ont été déployés dans les dix dernières années pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. La Belgique conduit ces efforts à tous les niveaux de pouvoir, mais ils doivent être renforcés et accélérés. Dans ce cadre, nous menons actuellement au sein du parti une réflexion sur l'accélération de la transition énergétique et climatique. Le dérèglement climatique est aussi une problématique mondiale, des efforts doivent être fournis pour renforcer les mécanismes de solidarité entre les différents pays

6) Quels sont les freins à la mise en œuvre d'actions pour réduire drastiquement notre utilisation des ressources fossiles afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre ?

- On peut évoquer le carcan budgétaire qui impose des limites aux investissements publics qui peuvent être réalisés en faveur de la transition.
- Des initiatives comme le plan de relance doivent être amplifiées pour soutenir financièrement la transition vers une société sans énergies fossiles.
- Certains accords internationaux, comme le traité de la charte sur l'énergie (TCE) limitent la marge de manœuvre législative des Etats vis-à-vis des énergies fossiles, au nom de la protection des investissements privés. Le PS souhaite une sortie de ce traité pour réduire les investissements en faveur des énergies fossiles.